

## Note de présentation

### Journée d'étude relative à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le secteur privé au Maroc

#### Contexte général

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique publique pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap, qui a consacré un levier stratégique pour la formation et l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le tissu économique national ;

- Considérant les dispositions de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, notamment son article 27, qui prévoit l'inclusion des personnes en situation de handicap dans un milieu de travail ouvert, sur la base d'égalité avec les autres ;
- Se référant aux dispositions de la loi cadre 97.13 relative à la protection et la promotion des droits des personnes en situation de handicap, notamment son article 15, qui dispose, dans un cadre contractuel entre l'Etat et les entreprises du secteur privé, la fixation par voie réglementaire d'un pourcentage de postes d'emploi réservés aux personnes en situation de handicap ;

le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social, organise en coopération avec l'Organisation Internationale du Travail(OIT), une journée d'étude portant sur le thème : « **L'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le secteur privé** .», et ce, le 30 mars 2017au Centre International de Conférence à Skhirat.

Cette journée se veut un temps de réflexion regroupant différents acteurs concernés, notamment les départements ministériels, les établissements publics, le secteur privé représenté par la CGEM, et également les syndicats et les associations œuvrant dans le domaine du handicap.

L'objectif de cette journée est d'échanger sur les bonnes pratiques d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap au niveau national qu'international, ainsi que de réfléchir sur les modalités et les mécanismes adaptés à l'inclusion professionnelle des PSH dans le secteur privé marocain.

L'Organisation Internationale du Travail est sollicitée pour accompagner le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social dans ce processus de réflexion, en vue d'instaurer les mécanismes et les mesures adaptés à l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé.

## 1. Objectif Général

- Mobiliser les acteurs concernés par l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans le secteur privé sur les modalités et les mécanismes adaptés de l'emploi des PSH, en vue d'élaborer une vision stratégique sur un cadre contractuel entre l'Etat et le secteur privé.

## 2. Objectifs spécifiques

- Informer l'ensemble des participants sur les nouveautés juridiques et normatives qui encadrent le droit des personnes en situation de handicap au travail ;
- S'approprier les mécanismes d'emploi des PSH et approches d'accompagnement ;
- Partager les bonnes pratiques en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'emploi.

## 3. Les participants

- Départements ministériels et établissements publics
- Secteur privé
- Syndicats
- Associations concernées par le handicap
- Agences Onusiennes
- Organisations internationales

## 4. Documentation

Les documents diffusés en langues arabe et française :

- Convention relative aux droits des personnes handicapées (arabe et français);
- Loi-cadre 97.13 relative à la protection et la promotion des droits des personnes en situation de handicap (arabe et français); ;
- Extrait du code de travail marocain, relatif à la protection des salariés en situation de handicap ;
- Convention C. 159 sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées de 1983 ;

- La politique publique intégrée pour la promotion des droits des personnes en situation de handicap (*arabe et français*) ;
- Décret n° 2.16.146 modifiant et complétant le décret n° 2.11.621 portant sur les conditions et modalités d'organisation des concours dans le secteur public.

**L'INCLUSION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE SECTEUR PRIVE AU MAROC**  
**PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE**  
**Judi 30 mars 2017**

9 h - 10	<b>Accueil des participants</b>
10 h - 10h 45	<p style="text-align: center;"><b>Mots d'ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Mme. Bassima HAKKAOUI</b>, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.</li> <li><b>M. Abdeslam SEDDIKI</b>, Ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales.</li> <li>- <b>Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN</b>, Présidente de la CGEM.</li> <li>- <b>Organisation Internationale du Travail</b> : Monsieur Mohamed Ali Ould Sidi Deyahi, Directeur du bureau régional de l'Organisation Internationale de Travail.</li> </ul>
10 h 45 - 11h	<b>Pause</b>
11 h - 11 h 45	<p><b>Première séance : Politiques publiques et cadre juridico-normatif, national et international, relatif à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.</b></p> <p><b>Modérateur</b> : M Larbi Tabit Secrétaire général du Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.</p> <p><b>Rapporteur</b> : M Brahim Zerrouki, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social</b> :</li> <li>- <b>Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.</b></li> <li>- <b>Organisation Internationale de Travail</b> : M. Esteban Tromel, Spécialiste principal des questions de personnes handicapées.</li> </ul>
11h 45 - 12h 45	<p><b>Deuxième séance : Programmes d'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'inclusion professionnelle.</b></p> <p><b>Modérateur</b> : M Rachid Guenouni Directeur de la promotion des droits des personnes en situation de handicap.</p> <p><b>Rapporteur</b> : M Mohammed Baghdadi, chef de service, Ministre de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entraide Nationale</b></li> <li>- <b>ANAPEC</b></li> <li>- <b>OFPPT</b></li> <li>- <b>CGEM</b></li> </ul>
12h 45 - 13h45	<b>Discussion</b>
13 h 15 - 14h 15	<b>Déjeuner</b>
14 h 15 - 15 h 45	<p><b>Troisième séance : Expériences nationales et internationales en matière d'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.</b></p> <p><b>Modérateur</b> : M Ahmed Ait Brahim chef de division de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap.</p> <p><b>Rapporteuse</b> : Mme Ouafae Chtibi, Ministre de la Solidarité, de la Femme de la Famille et du Développement Social.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Expériences d'entreprises</b> : AXA ASSISTANCE MAROC – TOTAL CALL.</li> </ul>

- **Expériences associatives d'insertion des PSH : RUMI-AMSAT-AMH-CNMH**
- **Témoignages des employé(e) s en situations de handicap.**
- **Organisation Internationale du Travail : M. Eric Oechslin, Conseiller principal, Activités pour les Employeurs.**

15h 45 - 16h00

**Discussion**

16 h00 à 16h 30

**Lecture des recommandations et clôture de la journée d'étude**